

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne : A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 38; A EWIG, Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

10 Janvier 1878.

Chronique générale.

Les élections de dimanche révèlent chez un grand nombre d'électeurs parisiens une insurmontable lassitude ou une complète indifférence, car, malgré les pressantes sollicitations de la presse périodique, environ 150,000 électeurs, sur 335,587 inscrits, se sont abstenus de prendre part au scrutin; en sorte que dans certaines circonscriptions où les candidats républicains n'ont été élus qu'à une très-faible majorité, ces nouveaux conseillers ne représentent pas le quart des voix de leur circonscription respective, d'où il suit que ces produits de la majorité ne sont élus que par une minorité.

LES CONSÉQUENCES DES ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Les gauches de la Chambre des députés triomphent bruyamment du résultat des élections municipales en France. Des députés déclarent qu'ils n'ont plus aujourd'hui de ménagements à garder envers le Sénat: « Nous sommes les maîtres, disent-ils; désormais toutes les élections sénatoriales dans les départements seront républicaines, et tous les conservateurs du Sénat disparaîtront au renouvellement sénatorial en 1879. » Ces menaces inspirent de sérieuses réflexions aux membres du groupe constitutionnel qui ont pactisé avec les gauches. C'est leur arrêt de mort. Pour commencer, les gauches exigent la révocation de trois généraux: MM. Ducrot, Bourbaki, de Rochebouët. Pour les autres, on verra plus tard! Les orléanistes du Sénat qui craignent qu'on n'en arrive à révoquer le duc d'Au-

male, déclarent qu'ils s'opposent à toute révocation dans l'armée.

A l'issue de la séance d'avant-hier, les gauches ont tenu une réunion dans un des bureaux de la Chambre pour dresser la liste de leurs candidats à la vice-présidence et au secrétariat.

La droite légitimiste continue à porter M. de Durfort de Civrac comme vice-président. Les bonapartistes se désintéressent quant à présent de la lutte. Ils avaient porté en novembre dernier M. le duc de Padoue; ils ne le porteront pas cette année.

Puisque la grande préoccupation du jour est la nomination du président du Sénat, il convient de faire connaître les résolutions des droites sur cette question.

Au premier tour de scrutin, les droites voteraient avec des bulletins blancs. Au résultat elles compteraient ainsi leur force.

S'il y a lieu à un second tour de scrutin, ce qui n'est pas douteux, et que le résultat du scrutin dépende de cinq ou six voix des constitutionnels, les droites offriront à ces derniers le choix du président, choix qui sera agréé d'avance par les droites.

Ne serait-il pas plus pratique et moins dangereux de bien prendre toutes ses dispositions avant le vote et de savoir comment l'on peut contenter une quinzaine de sénateurs dont le concours est indispensable pour assurer la majorité aux conservateurs?

Plusieurs députés du groupe de l'Appel au peuple, MM. Lenglé, Ernest Dréolle, Janvier de la Motte père et le baron Dufour ont déposé un amendement au projet de loi d'amnistie présenté par M. Dufaure.

On sait que cette amnistie ne doit s'appliquer qu'aux délits de presse ou de tribune commis du 16 mai au 14 décembre. Les

auteurs de l'amendement demandent que l'amnistie soit plus large et proposent d'effacer les dates: du 16 mai au 14 décembre.

Que fera le ministère? Maintiendra-t-il son texte, qui n'est favorable qu'à ses seuls amis, révoltés contre le 16 mai, ou se montrera-t-il aussi libéral que le veulent malicieusement MM. Lenglé, Dréolle, Janvier de la Motte et Dufour?

D'après les renseignements qui nous arrivent sur les conversations d'un grand nombre de députés, il serait bien étonnant que le ministère du 13 décembre ne fût pas vigoureusement battu en brèche par la majorité.

On se propose, dans le camp républicain, de faire des funérailles de M. F.-V. Raspail une manifestation républicaine.

On annonce la mort du général Cousin Montauban, comte de Palikao.

Le comte de Palikao est mort lundi matin à quatre heures un quart, des suites d'une maladie de cœur. Il est tombé malade après la mort de sa belle-fille, mais n'a gardé le lit que quelques jours.

Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Une dépêche de Rome arrivée lundi soir après quatre heures et adressée au prince Napoléon, l'informait que les symptômes les plus graves se révélaient de la manière la plus inquiétante dans la maladie du roi.

Cette dépêche mandait immédiatement le prince Napoléon au Quirinal.

SIGNES D'APAISEMENT.

Un journal qui s'intitule le Bien public entend faire ainsi notre bien à la veille de la grande Exposition.

Il demande des garanties qui seraient: d'abord, la mise en accusation, le plus tôt possible, des ministres coupables d'avoir violé les lois et d'avoir tenté un coup d'Etat;

Ensuite le renouvellement des parquets, la nomination de magistrats nettement républicains, l'épuration administrative, la mise en disponibilité immédiate des généraux qui, investis de grands commandements, ont trempé dans le projet de coup d'Etat du 13 décembre, etc., etc.

Un vrai bouleversement de toute la France, la désorganisation de tous les services et de l'armée, juste au moment où nous nous préparons à recevoir un congrès tous les peuples de l'univers!

Et ces gens-là veulent gouverner la France! Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que de pareilles folies trouvent des approbateurs!

SITUATION CRITIQUE DU GÉNÉRAL BOREL.

Il y a quelques jours, certains journaux radicaux avaient commencé une campagne contre le général Borel en affirmant que le ministre de la guerre ne se sentant pas la force de soutenir toutes les lois militaires en discussion devant les Chambres, avait demandé à être remplacé et que le général Berthaut allait prendre le portefeuille de la guerre.

De notre côté, nous avons affirmé qu'il régnait entre le général Borel et son collègue du cabinet, certains dissentiments, mais que le général, quoique appuyé par M. Dufaure seul, restait inébranlable dans ses résolutions.

Quelle était la cause des dissentiments? C'était tout simplement la question de l'enquête parlementaire.

Lorsqu'il fut décidé en conseil que chaque ministre adresserait à ses fonctionnaires une circulaire pour les engager à se mettre à la disposition des commissaires enquêteurs, le général Borel refusa net d'écrire une pareille circulaire, et toute insistance pour le faire revenir sur sa décision

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES AVENTURES

D'UN COLON ALGÉRIEN.

(Suite et fin.)

Thomas ne se possédait pas de joie. — Du calme, du calme; sans cela vous ne ferez rien de bon, lui dit son protecteur: vous avez de la terre, mais point d'argent; or, sans argent, point de troupeau; sans troupeau, point d'engrais; sans engrais, point de récolte. C'est donc à peu près comme si vous n'aviez rien. Thomas haussa l'oreille. Le petit paquet de Martin, qu'il caressait au fond de sa poche, lui brûlait la main. — A votre place, continua son protecteur, je vendrais mes soixante-dix hectares et j'en achèterais de quoi faire une belle et bonne culture maraîchère ici près. — C'est vrai, soupira Thomas; mais ce n'est pas là que j'ai connu mon bon père Hadj-Mohammed...

— Alors, cherchez-vous un associé, un associé travailleur qui ait de l'argent et point de terre. Thomas ne pouvait prendre une résolution. Il lui semblait qu'il y aurait de sa part ingratitude, monstruosité, à vendre le marabout d'Hadj-Mohammed. Il sortit le paquet de Martin, il en raconta l'histoire, il n'omit même pas ses précédentes tentations. — Mais, dit-il, maintenant qu'il est bien certain que je suis propriétaire, ne pourrais-je pas... en attendant que le frère... Le fonctionnaire lui prit le paquet et dit: — Nous remettrons cela, s'il vous plaît, à M. le curateur aux successions vacantes. — Mais, s'écria Thomas, si le frère ne se trouve pas, c'est moi qui hérite! — Le défunt ne vous l'a pas dit. Si le frère ne se trouve pas, c'est tout le monde qui hérite, et voler tout le monde, voler le trésor public, c'est absolument voler chaque Français en particulier. Thomas se tut. Ce mot, prononcé par un si honnête homme, lui était allé au cœur. Deux jours après, il n'était pas encore décidé à vendre ou à garder. Il était allé se promener du côté de Stora, charmant village grimant, de l'autre côté de la baie, le long d'une petite gorge abritée du sud et du nord.

L'idée d'y établir un jardin, dont les légumes et les fruits auraient un débouché certain, lui souriait par moments. Il avait sa dose d'incertitude dans le caractère. Il n'était pas non plus dénué d'imagination, et il bâtissait, comme tout cerveau chauffé par le soleil africain, ses fantastiques châteaux en Espagne. Il n'était pas d'ailleurs éperonné par l'urgence d'un parti à prendre. Rose avait remis ses vêtements en état, et il se sentait un protecteur puissant: il n'aurait fallu qu'un peu plus de bien-être pour le replonger dans son ancienne paresse. Après avoir gravi les hauteurs de Stora, il s'était assis et considérait, en face de lui, Philippeville et sa baie, parsemée de capricieuses barques à la blanche voile, traversée incessamment par de lourds chalands transportant les masses de marchandises des navires ancrés dans la mauve rade de Stora au misérable épi en charpente qui sert de débarcadère à Philippeville, grand entrepôt commercial de la plus riche des trois provinces. Deux pattes se posèrent sur ses épaules et une tête de chien se frotta joyeusement à son visage: c'était Pluton. Il n'était pas seul. Il précédait un homme mis assez pauvrement à l'europpéenne et qui paraissait appesanti par les fatigues plus que par l'âge.

Thomas reconnut M. Ferrand, son ancien patron, et s'en fit reconnaître. Celui-ci avait perdu ses allures dégagées d'autrefois. Il avait toujours été convenable avec son serviteur; mais il lui tendit la main avec une affabilité qui était toute une révélation sur sa situation présente. On était alors en 1847, année de crise, année fatale, où les spéculateurs qui étaient venus dans l'Afrique française de 1840 à 1843, et y avaient exagéré la valeur vénale des terres et des maisons, durent liquider leur position et se trouvèrent ruinés. Il ne restait plus à l'ancien maître de Thomas que de nombreux procès et quelques milliers de francs. Il avait couru les trois provinces cherchant partout, mais en vain, quelque hardie opération à tenter avec les indigènes, puisqu'il n'y avait plus rien à tirer des colons. C'était pendant ces courses que Pluton lui avait été volé dans le voisinage de Constantine. — Et vous, que faites-vous? dit-il à Thomas. — Moi? Je suis propriétaire de soixante-dix hectares de bonnes terres, et je cherche un associé qui m'apporte de l'argent. — Vous faut-il beaucoup? — Non. Je sais comment, avec de la prudence, on peut réussir ici avec peu de capital.

première a été vaine, puisque M. Albert Grévy, en sa qualité de président de la commission d'enquête, ayant demandé lundi matin au général Borel une entrevue afin de l'entretenir de cette question et connaître les instructions aux fonctionnaires du département de la guerre, M. Borel lui adressa immédiatement une lettre dans laquelle il renouvelait son refus formel de laisser les militaires comparaître devant la commission d'enquête, ajoutant que « si elle avait besoin d'une communication ou d'un témoignage d'un fonctionnaire du département de la guerre, la commission devrait adresser sa demande au ministre de la guerre. »

Naturellement, cette lettre, communiquée lundi à la commission d'enquête, y a été l'objet d'une discussion si vive qu'il faut s'attendre, sous peu, à la Chambre, à un incident quelconque qui aura pour conséquence de blâmer la conduite du général Borel afin de le forcer à quitter le ministère. (Tablettes d'un Spectateur.)

L'Estafette a reçu et publié la lettre suivante de M. Batbie, qui contredit le récit de la crise donné par ce journal :

Paris, le 6 janvier 1878.

Monsieur le rédacteur,

Sous le titre de « Cinq jours de crise », un anonyme a raconté dans vos colonnes les négociations dont j'ai été chargé, le 8 décembre dernier, pour la composition d'un ministère pris dans la majorité du Sénat. Erroné sur plusieurs points de grande importance, très-incomplet sur beaucoup d'autres, inexact même sur quelques faits matériels, ce récit a probablement été composé au moyen de confidences partielles, quelquefois mal comprises, émanant de sources diverses et reliées par un travail trop personnel.

Je n'entreprendrai pas de le redresser, car cette rectification m'entraînerait à un récit que je ne pourrais faire sans m'écarter de la réserve qu'exige la nature des affaires auxquelles j'ai été mêlé. Je ne puis donc que protester contre votre narration, comme j'ai déjà protesté contre celles qui, pendant la crise, ont été publiées dans les journaux français et étrangers.

Je réclame surtout contre le passage où votre collaborateur anonyme indique le programme que j'aurais proposé aux futurs ministres, pour la dissolution. J'ai le regret de vous dire que, sur ce point en particulier, vous avez été mal informé, et je vous prie de prévenir vos lecteurs qu'ils seraient exposés à se tromper, s'ils considéraient vos renseignements comme authentiques.

Agréez, monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

A. BATBIE.

On annonce qu'un des premiers projets de loi que M. Bardoux déposera sur le bureau de la Chambre sera un projet relatif à la nomination des instituteurs primaires. D'après le nouveau projet, la nomination des instituteurs serait enlevée aux préfets,

Allons dîner et nous causerons. Je suis las d'acheter et de revendre.

Les transactions entre particuliers se nouent et se dénouent rapidement en Algérie.

Huit jours après cette rencontre, Thomas et son ancien patron étaient établis au marabout d'Hadj-Mohammed.

Le maître de Rose avait pris soin de rédiger le contrat de leur association de manière à ce qu'elle pût se dissoudre sans entraîner la ruine ni de l'une ni de l'autre des parties.

Le marabout était relevé de ses ruines et servait à l'habitation de Rose et d'une jeune fille indigène que sa maîtresse lui avait confiée pour l'aider.

Son frère et M. Ferrand s'étaient logés dans le gourbi agrandi, consolidé, transformé en une chaumière commode.

Tous les efforts ne produisaient pas de merveilleux résultats, toutes les saisons n'étaient pas favorables, tous les marchés ne donnaient pas des prix avantageux ; mais on vécut d'abord, puis on réalisa des bénéfices ; plus tard on s'élargit à droite et à gauche au moyen d'acquisitions faites aux concessionnaires de l'administration : la ferme du marabout fut citée comme un modèle.

M. Ferrand avait pris goût à son nouveau métier.

Cependant, il y avait toujours en lui du vieil homme.

pour être dévolue aux recteurs d'Académie.

LES TROUBLES DANS LES DÉPARTEMENTS.

L'installation de la municipalité radicale à Toulouse a eu lieu suivant le cérémonial obligé des républicains.

Les nouveaux conseillers municipaux se sont présentés sur le balcon, au Capitole, et M. Ebelot, le nouveau maire, a prononcé, toujours du haut de son balcon du Capitole, une petite harangue à la foule.

Les... gardiens du Capitole ont parlé. La cérémonie s'est terminée, naturellement, par le chant de la *Marseillaise*.

Le soir, il y a eu réception à la préfecture. La société chorale, qui avait chanté la *Marseillaise*, a été de la fête.

Le soir, la bande hurlante, après s'être formée en colonne, a parcouru les rues de Toulouse, glapissant tour à tour la *Marseillaise*, le *Chant du départ*, le *Chant des Girondins*, le *Ça ira*, et criant par intervalles : « Vive Gambetta ! Nous les tenons ! A la lanterne ! »

De la préfecture, son point de départ, la manifestation se rendit sur la place du Capitole, de là sur les allées Lafayette, ensuite devant les grilles du grand quartier général, où elle chanta à pleins poumons le refrain sinistre du *Sang impur* !

Cette aubade terminée, des cris : « A l'archevêché maintenant ! » se firent entendre, et la colonne s'ébranla de nouveau ; mais elle n'osa mettre son projet à exécution.

On écrit de Courthézon (Vaucluse), 7 janvier 1878 :

« Je m'empresse de vous informer des troubles qui ont eu lieu à Courthézon hier soir à l'occasion des élections municipales :

« A dix heures, on a proclamé le résultat du vote. Les rouges l'emportaient de 2,000 voix. Aussitôt une foule de trois à quatre cents personnes, hommes, femmes, enfants, se mettent à crier : « Vive la République démocratique ! Vive la Commune ! Vive 93 ! Vive la guillotine ! » Tous se mettent en marche en braillant la *Marseillaise* au son d'une musique infernale.

« Lorsque ces forcenés arrivèrent devant la gendarmerie, le brigadier avec ses hommes leur barre le passage et somme cette populace de cesser ses chants et de se disperser. On lui répond par des huées et des cris, et l'on recommence de plus belle les chants séditieux. Alors, plein de sang-froid, le brigadier fait les sommations légales et tire trois coups de revolver en l'air.

« A ce moment, l'ancien sergent de ville révoqué qui conduisait la bande, s'élance pour désarmer le brigadier : mais celui-ci fait feu, et le nommé Fabre tombe blessé.

« Aussitôt la foule, affolée de peur, se disperse et le calme se rétablit. On doit féliciter ce brave brigadier, qui a fait son devoir et nous a préservés d'une nuit de troubles et peut-être plus encore !

« Au moment où je vous écris, Fabre n'est pas mort. »

Si Thomas l'avait écouté, ils auraient plus d'une fois couru le risque d'improviser une fortune ou une misère complète.

Il était chargé de la vente des récoltes et avait eu ainsi l'occasion de nouer des relations à Constantinople.

Il en revint un jour marié à la fille d'un juif très-riche.

La désunion se mit entre les associés ; ils se séparèrent, et Thomas ne regretta que Pluton, qui mourut fort peu de temps après.

Cependant la prudente Rose s'apercevant que le voisinage du ménage Ferrand faisait rêver Thomas, se donna pour belle-sœur l'orpheline qu'elle avait amenée.

Cette orpheline, petite-fille d'un bey de Constantinople, tenait aux plus aristocratiques familles du pays et n'en était ni plus fière, ni plus riche.

Quant à Rose, elle n'était plus jeune, la saison des illusions était passée pour elle ; elle avait éprouvé de grandes douleurs, elle craignait de s'y exposer de nouveau, et resta veuve.

(Magasin pittoresque, tome xxix.)

On nous affirme de source très-certaine que le cabinet de Saint-James assiégera littéralement de ses sollicitations notre nouveau ministre des affaires étrangères, mais que M. Waddington se montre peu disposé à s'écarter d'une abstention absolue.

Nous croyons savoir que M. le duc d'Andifret-Pasquier n'a point accepté la mission d'aller représenter le gouvernement français au mariage du roi d'Espagne.

L'impératrice Eugénie et l'impératrice d'Autriche viennent de recevoir de la reine Victoria la décoration de la couronne des Indes.

Un journal de Berlin annonce que la presse socialiste allemande s'est augmentée de 49 feuilles pour le 1^{er} janvier.

Tout Paris a célébré la fête des Rois plus ou moins brillamment.

A la présidence, M^{lle} de Mac-Mahon et son jeune frère réunissaient à un lunch tous les bébés et les petites filles de leurs connaissances.

Les mamans et les papas accompagnaient naturellement leurs enfants, ce qui a fait, de cette matinée enfantine, une très-brillante réception qui s'est prolongée jusqu'à sept heures du soir.

Chez le duc d'Aumale, soirée de musique ; on a lu aussi quelques vers inédits. A onze heures, un joyeux souper des Rois réunissait tous les invités.

Gustave Doré recevait aussi ses amis, dans son grand atelier de la rue Saint-Dominique.

Le prince de Galles, qui passait la journée à Paris, assistait à cette petite fête d'artistes.

F.-V. RASPAIL.

Fils d'une famille pauvre très-attachée à la cause monarchique, il fut d'abord élevé par M. Eysseric, ecclésiastique éminent par son savoir et ses vertus, et il acheva ses études au séminaire d'Avignon.

M. Raspail ne voulant point s'engager dans les ordres, entra dans l'enseignement comme répétiteur.

De 1824, date de ses premiers travaux, à 1830, il se signala par des recherches ingénieuses et par de nombreuses découvertes, qui lui méritèrent d'être justement appelé par un savant italien : le créateur de la chimie organique.

Mais il ne s'occupa pas seulement des sciences ; à Paris, il devint bientôt un des affiliés zélés des sociétés secrètes, conspira contre la Restauration et prit une part active à la Révolution de 1830. Il fut blessé à la prise de la caserne de la rue de Babylone.

Sous Louis-Philippe, auquel il refusa de prêter serment, il devint président de la société des Amis du Peuple, et, par ses brochures et ses articles de journaux, se livra avec acharnement à la propagande radicale. Il eut à supporter de nombreux procès, notamment celui des Vingt-Sept (1834), qui lui valurent une grande popularité et plusieurs années de prison.

Comme chimiste, il fit sa réputation par des travaux spéciaux, et fit sa fortune en pronant le camphre, dont il voulut faire une panacée universelle.

En 1848, M. F.-V. Raspail reparut sur la scène politique, participa plus ou moins directement aux journées des 17 mars et 18 avril. A la suite de la manifestation du 15 mai, il fut arrêté et détenu au donjon de Vincennes jusqu'en mars 1849, puis traduit devant la haute cour de justice, à Bourges, et condamné à cinq ans d'emprisonnement qu'il subit à la prison de Doullens. Sa candidature à la présidence de la République ne réunit que 36,226 voix.

En 1854, à l'expiration de sa peine, M. F.-V. Raspail se retira en Belgique.

Il fut nommé député de Lyon en 1869, et depuis la République il a continué à être élu et aussi à aller en prison.

Il s'est trouvé, d'autre part, présider la

session d'ouverture de la Chambre de 1876, comme doyen d'âge, au moment de la transmission des pouvoirs.

Le nom de F.-V. Raspail a été mêlé à toutes nos discordes civiles et fut toujours associé aux attaques contre l'ordre religieux et social.

L'Assemblée nationale publie cet article nécrologique :

« Raspail est mort le 7 janvier, à Arcueil, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il était né dans le Midi, à Carpentras, et il a fait fortune, non parce qu'il a été libre-penseur et qu'il a fait de la politique, mais parce qu'il a fait de la chimie, qu'il a inventé le camphre et qu'il a créé la liqueur Raspail et la liqueur anti-cholérique à base de quassia-amara.

« Il a été célèbre, non parce qu'il a clabaudé contre la tyrannie de Louis-Philippe, ou de Louis XVIII ou de Charles X, mais parce qu'il était appelé à défendre M^{lle} Lafarge contre M. Orfila, et qu'il a dit aux juges de la cour d'assises de la Corrèze : « Donnez-moi toutes les tentures du tribunal, avec l'appareil de Marsh, j'en tirerai autant d'arsenic que du corps de M. Lafarge. »

« Raspail a commencé ses études dans un séminaire ; il fut chargé plus tard d'un cours de théologie, refusa d'entrer dans les ordres et se livra dès lors entièrement à l'étude des sciences. Blessé de 1830 — et entre temps chimiste — il prit possession de l'Hôtel-de-Ville, en 1848.

« Lors de l'insurrection du 16 mai, il fut arrêté et condamné à 5 ans de prison.

« Depuis 1869, il fit partie de la Chambre des députés.

« Son *Manuel de la Santé* et son *Almanach* jouissent d'une grande popularité : ils admettent en principe que le plus grand nombre des maladies proviennent de l'invasion d'insectes parasites et invisibles.

« M. Raspail meurt riche, non parce qu'il a fait de la politique, mais parce qu'il a fait de la médecine — et de la science relativement pratique. Rien n'est plus propre à enrichir que l'invention d'un élixir — utile et bien annoncé ! M. de Girardin le répète chaque jour : « Une bonne pommade et je fais votre fortune. »

« Raspail a trouvé son camphre et son élixir. C'est à son seul côté sérieux.

« Le corps de M. Raspail ira rejoindre celui de sa femme dans l'artistique tombeau créé par Elex au Père-Lachaise. »

Etranger.

La blessure d'Osman-Pacha, écrit-on de Bucharest, est beaucoup plus sérieuse qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Le chirurgien du général avait jugé une opération nécessaire ; mais Osman-Pacha s'y était absolument opposé. La plaie, peu dangereuse peut-être au début, a pris par degrés un aspect inquiétant, à la suite des nombreux déplacements du blessé.

Nous recevons de Vienne l'importante communication suivante :

« Ainsi que nous pouvons vous l'assurer de la façon la plus positive, des dépêches officielles sont arrivées cette nuit de Constantinople, lesquelles font prévoir l'imminence d'une catastrophe qui rendrait sans objet une entente russo-turque ou un conflit entre la Russie et l'Angleterre, en forçant les puissances maritimes à se réunir au Bosphore, où elles régleraient en commun et définitivement la question orientale.

« Le télégraphe a annoncé la démission de Mahmoud-Damat, ou plus proprement dit, sa chute ; d'informations officielles, il résulte que la grande majorité du Parlement comme de l'opinion publique réclame l'expulsion du territoire turc du favori du sultan.

« La majorité de la Chambre a l'intention de présenter incessamment un projet de loi par lequel le conseil de guerre suprême serait aboli et les pouvoirs dictatoriaux les plus étendus donnés à Suleiman-Pacha pour la continuation de la guerre. » (Tablettes d'un Spectateur.)

Des dépêches de Constantinople et de Péra annoncent que les ministres ont adopté les conditions de l'armistice et les ont soumises à la ratification du sultan.

Le sultan a accepté les propositions d'ar-

